4me Circonscription Thiers - Ambert

Elections Législatives de Mars 1973

★

CANDIDATS SANS ETIQUETTE D'UNION POUR L'EXPANSION DE THIERS - AMBERT



ANDRÉ CALAMY

Avocat au Barreau de CLERMONT-FD, domicilié à THIERS, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de THIERS, Membre du Conseil de l'Ordre des Avocats au Barreau de CLERMONT-FERRAND.

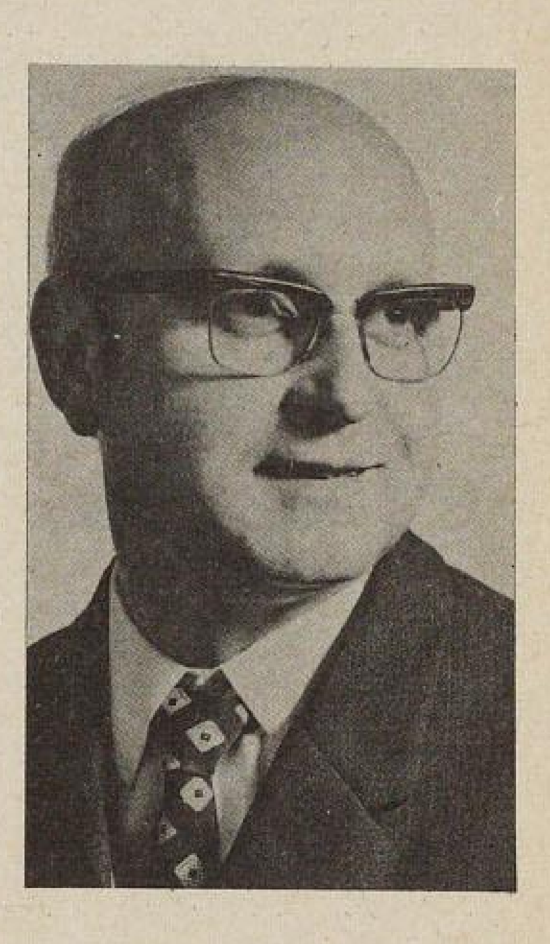
Président du Syndicat d'Initiative de THIERS et sa Région, Vice-Président de l'Union Départementale des Syndicats d'Initiative.

GEORGES CHANOINE

SUPPLÉANT

Garagiste

Premier Adjoint au Maire d'AMBERT



Chers Amis,

Nous n'avons poursuivi tout au long de la campagne électorale qu'un seul but : permettre à la circonscription de prendre enfin l'essor qu'elle mérite.

Vous n'ignorez pas en effet que la région se meurt et cela parce qu'aucun effort n'a été fait par le Député sortant. L'immobilisme que nous avons du subir a empêché tout développement de notre activité, quel que soit la branche économique ou sociale envisagée.

L'exode de nos populations est la meilleure démonstration de cet état de chose. Il est bien certain qu'un pays qui perd ses forces productrices est appelé à disparaître peu à peu.

La situation peut encore être rétablie. Beaucoup de choses peuvent être réalisées sur tous les terrains, économiques, sociaux, culturels, familiaux.

Sur une modeste échelle, l'an dernier au mois de juillet, avec le concours de la population, les Fêtes de THIERS se sont déroulées dans une atmosphère inoubliable. Chacun y a participé et le résultat a été inespéré, pourquoi n'en serait-il pas de même sur le plan de la circonscription ?

Donner à la région de THIERS-AMBERT l'élan nécessaire pour une vie meilleure dans la sécurité de l'avenir, tel est le but que je poursuis en plein accord avec mon suppléant Georges CHANOINE.

TYPOFFSET - LEZOUX